

ANNEXE 25

Ville de Ottignies - Louvain-la-Neuve

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Cette demande est introduite par : S.C.R.L. ORES ASSETS avenue Jean Monnet, 2 à 1348 Louvain-la-Neuve.

Le terrain concerné est situé rue des Erables à 1340 Ottignies Louvain-La-Neuve, et cadastré 01 F 208 H.

Le projet consiste en : Construction d'une cabine électrique en maçonnerie préfabriquée, et présente les caractéristiques suivantes :

la demande s'écarte des prescriptions du permis d'urbanisation en ce qui concerne :
- implantation et gabarit

Le dossier peut être consulté au Service urbanisme – Espace du Cœur de Ville 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve **les lundis de 12 H 30 à 18 H 45 – du mardi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 15 – les samedis de 9 H à 11 H 30 (les samedis : sauf en juillet et en août) :**

Du 23/02/2018 au 10/03/2018

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Closset (010/43.62.78), l'architecte communale traitant la demande.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/02/2018 au 10/03/2018 à l'attention du Collège communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Ottignies-Louvain-la-Neuve – avenue des Combattants 35 à 1340 Ottignies Louvain-la-Neuve.
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@olln.be

Pour être recevables les courriers devront comporter **lisiblement les noms, domicile et signature.**

Ainsi fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 14/02/2018.